



**Important, Inscription
obligatoire sur le site
<https://examentaxivtc.fr>**

PM/CB/10.2018

Besançon le 10 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Afin de donner suite à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le programme ainsi que la fiche d'inscription à la prochaine session de formation de l'examen de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur que nous vous remercions de nous retourner le plus rapidement possible.

Nous vous informons que vous pouvez déjeuner le midi au self de l'établissement et vous indiquons qu'un parking est à la disposition des stagiaires en contrebas de l'entrée du CFA.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le secrétariat

C. BROCARD

3 chemin de la Malcombe 25042 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 29 70 / Fax : 03 81 52 13 41
contact@cfa-hilaire-de-chardonnet.fr

www.cfa-hilaire-de-chardonnet.fr

**Examen de conducteur de taxi et
de conducteur de voiture de transport avec chauffeur**

Fiche d'inscription

- (1) Admissibilité : *du 04 au 22 mars 2019*
 (1) Admission : *du 09 au 12 avril 2019,
ou du 23 au 26 avril 2019,
ou les 29 et 30 avril 2019 et les 02 et 03 mai 2019 (selon le nombre de
candidats)*

Mme M. (1)

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Nationalité :
Adresse :
.....
.....

Tél :

Mail : @

Situation avant le stage :

Si demandeur d'emploi, précisez votre numéro d'identifiant :

Coût de la formation :

- (1) Admissibilité : 1 680,00 **euros**
 (1) Admission : 1 168,00 **euros**
Total : 2 848,00 € (T.T.C., non assujetti à la T.V.A.)

Passez-vous par un organisme financeur de formation ?

Si oui, lequel :

Organisme :

Personne à contacter :

Adresse :
.....
.....

Tél :

Nous vous précisons que nous n'acceptons pas les demandes de subrogation.

Fiche à retourner au plus tard le vendredi 22 février 2019

C.F.A. Hilaire de Chardonnet
A l'attention de Mme BROCARD
3, chemin de la Malcombe
25042 BESANCON Cedex

Accompagnée d'un règlement par chèque à l'ordre du C.F.A. Hilaire de CHARDONNET

(1) Cochez la ou les cases.

Objectifs de la formation :

Obtention de l'examen de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur. Voir le programme joint.

Horaires :

↳ base 35 heures par semaine pour l'admissibilité et 32 heures pour l'admission.

↳ voir le planning de la formation pour les horaires.

Coût de la formation :

Il se décompose en 2 parties (avec possibilité pour le candidat de s'inscrire individuellement à chacune des parties).

Admissibilité : 1 680,00 €uros

Admission : 1 168,00 €uros

TOTAL : 2 848,00 €uros (T.T.C., non assujetti à la T.V.A.)

Dates d'examen :

↳ Admissibilité : mardi 26 mars 2019

↳ Admission : A définir.

Calendrier de la formation :

↳ Admissibilité : du 04 au 22 mars 2019

↳ Admission : du 09 au 12 avril 2019,
ou du 23 au 26 avril 2019,
(ou les 29 et 30 avril et les 02 et 03 mai 2019 selon le nombre de candidats)

Lieu de formation :

↳ C.F.A. Hilaire de Chardonnet - BESANCON

Public concerné :

↳ Toute personne de plus de 18 ans.

Les pré-requis :

↳ Etre titulaire du permis B en cours de validité et depuis plus de trois ans.

Le nombre maximum de participants :

- ↳ 30 personnes pour la partie admissibilité
- ↳ 1 série de 6 personnes, 2 séries de 9 personnes pour la partie admission (3 personnes maximum par véhicule pour la conduite).

Les moyens pédagogiques :

- ↳ Mise à disposition de salles de réunion équipées d'un vidéo projecteur.
- ↳ Mise à disposition de véhicules taxi-école équipés d'un taximètre et d'un GPS qui seront mis à disposition pour le passage de la partie admission de l'examen.

Les moyens d'encadrement :

- ↳ Les parties « réglementation », « sécurité routière», «connaissance du territoire» et «réglementation nationale» sont assurées par l'auto école Maillotte de Besançon,
- ↳ La partie « gestion » est assurée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale de Franche-Comté,
- ↳ Les cours de Français et d'Anglais seront assurés par des enseignants du C.F.A.
- ↳ La partie «évolution de la réglementation aux autres activités de transport» est assurée par la C.P.A.M. de Besançon.

Calcul du coût horaire moyen :

↳ Admissibilité

$$\frac{1\ 680\ €}{105\ \text{heures}} = 16,00\ \text{Euros}$$

↳ Admission

$$\frac{1\ 168\ €}{32\ \text{heures}} = 36,50\ \text{Euros}$$

Coût horaire moyen :

$$\frac{2\ 848\ €}{137\ \text{heures}} = 20,79\ \text{Euros}$$



**Programme de l'examen de conducteur de taxi et
 de conducteur de voiture de transport avec chauffeur**

Epreuves		Coefficient	Intervenant	Nombre d'heures	
Admissibilité	A	Règlementation du transport public particulier de personnes	3	Auto-école Maillotte	17,50 h
	B	Gestion	3	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale de Franche-Comté	21 h
	C	Sécurité routière	3	Auto-école Maillotte	22,50 h
	D	Français	2	C.F.A. Hilaire de Chardonnet	7 h
	E	Anglais	1	C.F.A. Hilaire de Chardonnet	14 h
		Evolution de la réglementation aux autres activités de transport	Pas d'épreuve à l'examen	C.P.A.M. du Doubs	2 h
	F (T)	Connaissance du territoire et la réglementation locale	3	Auto-école Maillotte	10,50 h
	G(T)	Règlementation nationale de l'activité taxis et gestion propre à l'activité	3	Auto-école Maillotte	10,50 h
TOTAL				105 h	

Admission	Sécurité, souplesse, conduite, code de la route	10 points	Auto-école Maillotte	32 h
	Qualité de la prise en charge, relation client, apport d'informations touristiques	6 points	Auto-école Maillotte	
	Facturations et utilisation des équipements spéciaux	3 points	Auto-école Maillotte	
	Préparation du parcours	1 point	Auto-école Maillotte	
TOTAL				32 h